

Le dilemne du tri des déchets

Le tri de nos déchets est désormais entré dans les moeurs. Selon la région où vous habitez vous avez été plus ou moins bien informé de la manière de procéder. Certaines régions ont mis à disposition des habitants des petits livrets récapitulatifs de la poubelle à utiliser selon le type de déchet très bien expliqués et illustrés.

La boîte à pizza : si le carton est propre, on le jette dans la poubelle jaune avec le papier. S'il y a des restes de tomate ou de fromage ou autre, c'est dans la poubelle des déchets ménagers qu'il faut la placer.

Les pots de yaourts : à moins que le pot soit en verre (et dans ce cas il faut le porter dans le bac de recyclage du verre, rappelez-vous que le verre est recyclable à l'infini), il faut le placer dans les déchets ménagers. Idem pour les pots de crème fraîche.

L'aluminium fin : le papier d'aluminium qui protège votre tablette de chocolat est trop fin pour être recyclé. Direction la poubelle. Le papier sulfurisé ou papier cuisson : ce papier, qui protège généralement les pâte à tarte étalées doit être jetés avec les déchets ménagers, il ne se recycle pas.

Suite et source => [ecolo-techno](#)

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 28 avril 2009

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/9509-dilemne-tri-dechets.html>